

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES* TRANSACTION

Montant TTC (TVA à 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente

Et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Pour les ventes inférieures et jusqu'à 15 000€ :
forfait de 1 500€

Pour les ventes de 15 001€ à 299 999€ :
forfait de 2 500€ + 4.50% du prix de vente
plafonné à 10% du prix de vente

Pour les ventes à partir de 300 000€ :
forfait de 3 500€ + 4.50% du prix de vente
plafonné à 10 % du prix de vente

Applicable au 14/02/2018

*Les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente

*Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche

Barème de la société Square Habitat Beaune, affiché conformément aux dispositions de l'article 1, IV, 3° de l'arrêté du 10 janvier 2017. Pour tout renseignement, rapprochez-vous de notre agence immobilière, aucune opération d'entremise immobilière n'étant réalisée dans les locaux bancaires »